

Championnat de Moselle Kumité Minimes / Cadets / Juniors

DIMANCHE 13 JANVIER 2008

Gymnase Municipal de GANDRANGE

COMPETITION KUMITE INDIVIDUELLE

Pour toutes les catégories : Contrôle et pesée de 14h00 à 14h30

Les inscriptions devront parvenir au CDK 57 au plus tard le 28 décembre 2007, pas d'inscription sur place !

ATTENTION :

Les compétiteurs doivent être licenciés au plus tard le jour de la date limite de réception du dossier d'inscription, tout compétiteur non licencié à cette date, ne pourra prétendre à participer à la compétition même si sa demande arrive entre la date limite d'inscription et la date de la compétition.

La participation est obligatoire au Championnat de Moselle pour pouvoir participer au Championnat de Lorraine. Elle est réservée aux catégories suivantes :

- Minimes : Masculins et Féminins nés en 92-93,
- Cadets : Masculins et Féminins nés en 90-91,
- Juniors : Masculins et Féminins nés en 87-88-89,

Chaque compétiteur devra être en possession des pièces suivantes :

- Autorisation parentale (formulaire officiel) pour les mineurs.
- Passeport sportif ayant au minimum **2 timbres de licence** FFKaraté dont celle de la saison en cours.
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du karaté en compétition (postérieur au 1 juillet 2007) tamponné sur le passeport sportif.
- Une pièce nationale d'identité Française.

Equipement : Karaté-gi blanc, ceintures bleues et rouges, gants et protège pieds bleus et rouges, coquille pour les garçons, plastron pour les féminines, protège dents.

Prix entrée 5€ sauf compétiteurs, dirigeants de club ou professeurs sur présentation de la carte avec photo.

Seuls les compétiteurs et les officiels accrédités seront acceptés sur les aires de compétitions.